

Existe-t-il un fac-similé du Graduel d'Aliénor de Bretagne ? Sinon, quelles démarches faire pour le consulter. Merci

Réponse apportée le **03/22/2007** par LIMOGES Bibliothèque francophone multimédia – francophonie, fonds régional

Bibliothèque francophone multimédia de Limoges

Bonjour,

Je réponds à vos questions concernant le Graduel d'Aliénor d'Aquitaine, qu'il serait préférable d'appeler Graduel de Fontevraud. Ce manuscrit réalisé à Paris, vers 1250-1260, vraisemblablement dans l'atelier de Nicolas Lombard, est certainement à l'usage de l'ordre de Fontevraud et très probablement à l'usage de l'abbaye chef d'ordre, mais il n'a pas été fait pour Aliénor de Dreux-Bretagne, seizième abbesse de Fontevraud (1302-1342) dont les armoiries apparaissent sur les tranches.

Il n'existe pas de fac-similé du manuscrit. Mais il est possible de consulter, voir de télécharger en très basse définition, des miniatures du manuscrit sur le site Enluminures du ministère de la Culture <http://www.enluminures.culture.fr> ou sur la base Manuscrits enluminés des bibliothèques de France, qui est un site portail donnant accès à la base Enluminures précédemment citée mais aussi aux bases Liber floridus concernant les bibliothèques de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à la base Mandragore relative aux manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. <http://www.manuscritsenlumines.fr/>

A défaut de pouvoir fournir des reproductions intégrales du

texte enluminé avec notation musicale, il est envisageable que la bibliothèque vous adresse quelques fichiers, d'une définition suffisante pour l'étude, reproduisant quelques pièces musicales ou quelques miniatures du manuscrit.

Il faudrait que vous indiquiez, si vous la connaissez, la foliotation correspondant aux pièces musicales ou aux enluminures vous intéressant. Les bases informatiques mentionnées ci dessus peuvent aider à localiser des enluminures voire des fêtes de l'année liturgique.

De plus, conformément aux usages concernant la communication des documents de la réserve patrimoniale, il faudrait justifier votre demande de reproduction, en précisant que celle-ci est faite pour un usage privé. Il nous est utile de savoir si la demande correspond à un travail universitaire en cours, ou si elle doit servir à une manifestation musicale.

Il vous serait bien sûr possible de consulter sur place le Graduel de Fontevraud, en justifiant votre demande, si possible par un courrier précédent votre venue, et en présentant une pièce d'identité avant la consultation. La consultation du manuscrit se fait dans le pôle Limousin et Patrimoine de la bibliothèque, aux heures d'ouverture de l'ensemble de la bibliothèque qui sont :

Mardi 13h-19h

Mercredi 10h-19h

Jeudi 13h-19h

Vendredi 13h-19h

Samedi 10h-18h

Nous espérons avoir répondu à votre attente.

Cordialement